

4 Pour l'élection du Président au suffrage universel

[Pour] que demain les présidents puissent à leur tour se fonder sur l'assentiment populaire afin d'y trouver la force et le courage de remplir leur lourde tâche, il n'est pas de meilleur moyen que l'élection au suffrage universel.

■ Georges Pompidou, débat à l'Assemblée nationale, 4 octobre 1962.

1. Repérez les auteurs des textes
 2. Soulignez l'argument en faveur de l'élection du Pt au suffrage universel
 3. Quels sont les arguments contre ? (soulignez dans le texte et notez en un)
-
-

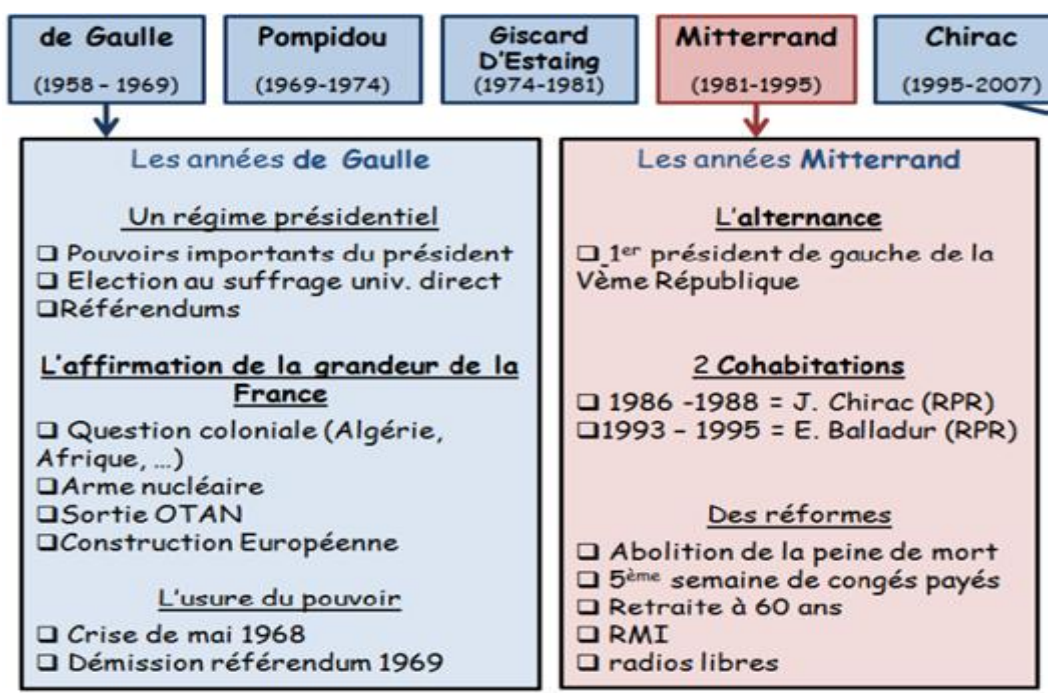
5 Contre l'élection du Président au suffrage universel

Sous la V^e République, il n'y a qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président ; l'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre¹. Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique de donner, comme aujourd'hui, des moyens aussi larges et aussi incontrôlés à un seul homme et pour sept ans.

Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepois, aucun partage, aucune institution de contrôle.

■ D'après Pierre Mendès France, *Choisir*, Stock, 1974.

1. Sous la IV^e République, l'Assemblée avait des pouvoirs très étendus.



4 Pour l'élection du Président au suffrage universel

[Pour] que demain les présidents puissent à leur tour se fonder sur l'assentiment populaire afin d'y trouver la force et le courage de remplir leur lourde tâche, il n'est pas de meilleur moyen que l'élection au suffrage universel.

■ Georges Pompidou, débat à l'Assemblée nationale, 4 octobre 1962.

1. Repérez les auteurs des textes
 2. Soulignez l'argument en faveur de l'élection du Pt au suffrage universel
 3. Quels sont les arguments contre ? (soulignez dans le texte et notez en un)
-
-

5 Contre l'élection du Président au suffrage universel

Sous la V^e République, il n'y a qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président ; l'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre¹. Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique de donner, comme aujourd'hui, des moyens aussi larges et aussi incontrôlés à un seul homme et pour sept ans.

Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepois, aucun partage, aucune institution de contrôle.

■ D'après Pierre Mendès France, *Choisir*, Stock, 1974.

1. Sous la IV^e République, l'Assemblée avait des pouvoirs très étendus.

